

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL,

Du Jeudi 7 Juillet 1825.

AVEC PERMISSION DU MAGISTRAT.

ARTICLES OFFICIELS.

1. Lecture faite d'une lettre en date du 17 Juin, du Gouvernement de la ville et république de Berne, faisant connaître au Conseil l'ordonnance qui vient d'être promulguée sur les licences des voitures de roulage, et qui est entrée en activité dès le 1^{er} de ce mois; le Conseil prévient les expéditionnaires à qui il peut convenir de connaître cette ordonnance, qu'ils peuvent en prendre communication à la Chancellerie. Donné au Conseil tenu au Château de Neuchâtel, le 4 Juillet 1825. Par ordre du Conseil-d'Etat, CHANCELLERIE.

2. Lecture faite d'une circulaire en date du 8 Juin, du Directoire fédéral, transmettant aux Cantons la note des formalités à mettre en usage par les sous-officiers et soldats du régiment des Gardes Suisses qui croient avoir droit aux pensions qui leur ont été assurées par la loi du 13-Mai 1825; le Conseil-d'Etat annonce aux dits sous-officiers et soldats qui habitent ce pays, qu'ils peuvent prendre connaissance en Chancellerie de la note dont il s'agit. Donné au Conseil tenu au Château de Neuchâtel, le 20 Juin 1825.

CHANCELLERIE.

3. Le Conseil-d'Etat, par arrêt du 7 Juin courant, ayant ordonné la liquidation sommaire et juridique des biens et dettes de Françoise Riond, veuve de David Ramséyer, de Signau, vivant charpentier de Seigneurie, domicilié à Neuchâtel, et des enfans de la dite veuve et du défunt; M. le Maire de Neuchâtel a fixé la journée des inscriptions de la dite liquidation au Mercredi 13 Juillet prochain, jour pour lequel tous les créanciers de la dite Françoise Riond, veuve de David Ramséyer, ainsi que ceux de ce dernier et de leurs enfans, sont péremptoirement assignés à paraître dans l'hôtel-de-ville de Neuchâtel, le dit jour 13 Juillet, à 8 heures du matin, pour faire inscrire leurs titres et prétentions, et être ensuite colloqués suivant leur rang et date, sous peine de forclusion. Donné à Neuchâtel, le 15 Juin 1825.

F.-C. BOREL, greffier.

4. Le Conseil-d'Etat ayant ordonné la discussion des biens et dettes de Daniel-Aimé Jaquet, de la Sagne, maître boucher établi aux Ponts. M. Renaud, lieutenant de Rochefort, a fixé la journée des inscriptions au Lundi 11 Juillet prochain, jour auquel tous les créanciers du dit Daniel-Aimé Jaquet sont requis de se rendre à huit heures du matin, dans la salle de Justice de Rochefort, par-devant le Juge, munis de leurs titres et prétentions, pour être inscrits et ensuite colloqués chacun suivant son rang et sa date, sous peine de forclusion. Donné le 15 Juin 1825. Greffe de Rochefort.

De la part de MM. les Quatre-Ministres.

5. Le public est informé, que l'enchère des herbes des Prises du Rondet, appartenant à mes dits Sieurs les Quatre-Ministres, aura lieu le Dimanche 17 Juillet courant, à 10 1/2 heures du matin, à l'hôtel de cette ville, et aux conditions ordinaires. Donné à Neuchâtel, le 5 Juillet 1825. Par ordonnance, Le Secrétaire de ville, G.-F. GALLOT.

6. Conformément à ce qui est plus amplement exposé dans leur proclamation portant la date du 13 Juin courant, laquelle doit être publiée par trois Dimanches consécutifs et affichée dans tout l'Etat, MM. les Quatre-Ministres, agissant au nom du Conseil-Général de la ville et bourgeoisie de Neuchâtel, font savoir à tous les descendans des ci-devant bourgeois externes de cette ville, dont les ancêtres, résidant rière la Châtellenie de Thielle et la Mairie de la Côte, se séparèrent en 1599 de la bourgeoisie, et qui, connus sous le nom de bourgeois renoncés, ont persisté jusqu'à ce jour dans cette séparation, malgré la faculté qui leur a été volontairement concédée de rentrer dans le sein de cette bourgeoisie; qu'ils sont invités, et, en tant que de besoin, sommés et requis, de faire dans le terme de l'an et six semaines à dater de la publication susmentionnée, les démarches convenables et usitées pour être admis à rentrer dans le sein de la dite bourgeoisie, à défaut de quoi on leur déclare que, ce terme expiré, la séparation de ceux qui n'en auront pas profité sera envisagée comme définitive et absolue, et qu'ils demeureront, eux et leurs descendans, à jamais exclus de tout droit et de toute prétention à la qualité de bourgeois de cette ville, Mesdits Sieurs les Quatre-Ministres se réservant néanmoins d'avoir tel

égard que de raison, et sans que de cette réserve il puisse être tiré aucune conséquence directe ou indirecte à l'encontre de leurs droits, aux demandes qui pourroient leur être adressées dans la suite de la part de Renoncés, qui justifieraient avoir été dans l'impossibilité morale ou physique d'obtempérer à cette sommation dans le délai fixé, moyennant toutefois que cette démarche ait lieu de leur part incontinent après que l'impossibilité d'agir aura cessé pour eux. Donné pour être publié trois fois dans la feuille d'avis de cette ville, à l'hôtel-de-ville, le 28 Juin 1825. Par ord., Le Secrétaire de ville, G.-F. GALLOT.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES.

7. Par permission obtenue, on informe le public que MM. les Quatre-Ministres feront exposer à l'enchère, des bois de sapin dans leurs forêts des Joux, Mercredi 13 Juillet courant, dès sept heures du matin, aux conditions qui seront lues avant les mises. Le rassemblement aura lieu, comme de coutume, devant la Vaumarcus.

8. Ensuite de l'arrangement qui a terminé la discussion des biens et dettes de défunt le Sieur justicier Abram Courvoisier-Prince, de la Chaux-de-Fonds, on offre à vendre par voie de minute et enchères publiques, les immeubles suivans qui faisaient partie de sa masse: 1^o Une belle grande maison au centre du village de la Chaux-de-Fonds, frontant la place publique d'un côté et la rue de la Balance de l'autre; elle est composée de trois étages sur le rez-de-chaussée, qui comportent chacun un très-vaste logement des plus commodément distribués; on peut avoir deux boutiques au plain-pied entièrement séparées et des mieux postées; il y a de très-bonnes caves à voûtes fortes, et beaucoup de place au galetas et dans les chambres hautes: le tout est des mieux bâti, et la situation ne laisse rien à désirer: elle est assurée contre les incendies; son rapport peut être très-conséquent, et pour première mise elle est minutée à 1800 louis d'or neufs. 2^o Une pièce de terre à l'occident de la maison précédente, aussi dans le village de la Chaux-de-Fonds, propre pour sol de maison, ayant 46 1/2 pieds de façade sur 38 pieds de profondeur, sur lesquels on peut bâtir, outre des dégagemens tout autour, dans une situation très-agréable, ayant vue sur trois rues à la fois; elle est minutée à cent louis neufs. 3^o Une autre pièce de terre au côté de joran du village, au bord de la route de Versoix, actuellement en nature de jardin, mais sur lequel on peut bâtir, ayant 44 pieds d'un sens et 42 pieds de l'autre; elle est en prix à 20 louis. Les amateurs sont invités à s'adresser à M. Lucien Courvoisier, qui fera voir le tout; ils auront connaissance des conditions de la vente en l'étude du Sieur notaire Cuhe, depositaire de la minute, qui recevra les enchères, et ils sont invités à se rendre à la passation qui s'en fera dans l'auberge de la Balance à la Chaux-de-Fonds, le Mercredi 20 Juillet courant, à 7 heures du soir.

9. Sous l'autorisation de ses créanciers et du syndic établi p. liquider la masse de ses biens, Jonas-David Petitpierre expose en vente par voie d'enchères publiques, un bienfonds situé au Prérond, endroit des plus agréables de la montagne de Travers: il se compose d'une bonne maison faisant face sur le chemin de Travers à la Brévine, de prés et champs d'une culture facile et d'un rapport avantageux, d'un excellent pâturage, et d'une quantité de beaux bois. On peut y garder 12 à 13 vaches toute l'année. Les enchères seront reçues le Lundi 18 Juillet, dès une heure après midi, à l'auberge de la Tête-noire à Travers, où les amateurs sont invités à se rendre, ainsi que tous les créanciers de Petitpierre, p. qu'il soit procédé à l'échûte, si les offres sont satisfaisantes. S'adresser, pour prendre connaissance des favorables conditions de la minute, au notaire J.-L. Montandon, au Plandufour, près Travers, qui recevra les enchères; et p. voir le domaine, au propriétaire au Prérond.

10. Avec permission obtenue, M. le justicier Samuel Piquet fera exposer à l'enchère publique à Colombier, le Lundi 18 Juillet courant, à huit heures du matin, trois laigtes vides de 8, 6 et 5 bosses, des bosses à char et bolers de différente grosseur, environ 5 bosses vin blanc 1824, quelques cents bouteilles vin blanc et rouge des années 1818, 19 et 22, de première qualité, provenant de quartiers choisis; une vache âgée de 5 ans, du bois à brûler en hêtre et sapin,

des fascines, un char-à-banc en bon état, des buffets, garde-robes, tables, chaises, batterie de cuisine et étain fin en différentes pièces, divers habillemens d'homme et de femme, et quantité d'articles de ménage dont on supprime le détail. NB. Les enchères ci-dessus, qui, dans la feuille précédente, avaient été fixées au Lundi 11 courant, sont renvoyées au Lundi suivant 18, ainsi qu'il est annoncé plus haut.

11. Le Sieur Jean-P. Rossel, domicilié à Haute-rive, offre à vendre par voie de minute déposée entre les mains du notaire et greffier Dardel, à St. Blaise, 1^o une maison située au centre du village de Haute-rive, joûte de vent D. Rossel, de joran et de bise la rue et place publique, et d'ubère Isaac Hertig. 1^o Une vigne d'environ 1 1/2 ouvriers, située près du village de Haute-rive, lieu dit à Dazelet, joûte de vent M. le capitaine Péters, de joran et de bise les Demoiselles Beuther, et d'ubère un chemin public. 3^o Encore une vigne d'environ 6 ouvriers, située aux Champs de l'Abbaye, territoire de Haute-rive, joûte d'ubère, de vent et joran des chemins publics, et de bise le Sieur Jean-Jaques Robert, La première de ces vignes dimab à la 18^e gerle, et la seconde à la 11^e. L'échûte de ces immeubles aura lieu le Samedi 9 Juillet courant, à trois heures après midi, en l'étude du susdit notaire, où les amateurs pourront s'adresser p. prendre connaissance des conditions avantageuses de cette vente.

ON OFFRE A VENDRE.

12. M. Dan-Prince-Wittnauer, libraire, sera pour le courant de la foire, et par continuation, des mieux assorti dans les articles de son commerce: livres de dévotion, classiques, et autres en usage dans les établissemens; vocabulaire par Wailly, dictionnaires des langues française, allemande et italienne, dits géographiques par divers auteurs, carte de l'Europe bien détaillée; fournitures de bureau, livres blancs de tout format, cire et pains à cacheter à la livre et en détail, papiers à écrire de toute grandeur et bonne qualité, dans les prix de 38, 50, 55 et 80 batz la rame, dit de poste de 48 à 85 la rame; plumes à écrire de tous numéros, d'une des meilleurs fabriques, de 6, 8, 9, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 20, 21 et 22 batz le cent, et à des prix plus avantageux encore en en prenant par milliers; fournitures de dessin, papiers de toute grandeur, crayons anglais, Conté et autres; craies vernies et non vernies, porte-crayons, compas, porte-feuilles, estompes, etc.; papiers de toute couleurs unis, marbrés et maroquinés, dit rayé pour musique de tout format. Il espère que les prix avantageux et le bon choix de ses articles lui mériteront la préférence; il rappelle aussi qu'il se charge de la taille des plumes pour tous les genres d'écriture, et qu'on en trouvera dans son magasin des taillées à choix. Le même offre à vendre de rencontre, le Coutumier du Pays, par M. d'Ostervald.

13. Chez Auguste Borel-Borel, libraire, la Médecine sans médecin, ou manuel de santé, ouvrage destiné à soulager les infirmités, à prévenir les maladies aiguës, à guérir les maladies chroniques, sans le secours d'un main étrangère, par Audin Rouvière, médecin consultant, ancien professeur d'hygiène au lycée de Paris, un des fondateurs de l'athénée royal, et membre du bureau des consultations médicales, 4^e édition, entièrement refondue et considérablement augmentée, 1 vol. 8^o de 543 pages, avec portrait et gravures, prix 42 batz. Résumés de l'histoire de tous les peuples, anciens et modernes, par une société de publicistes et littérateurs; cette édition formera 40 à 50 vol. in-8, superbe édition, dont 32 viennent de paraître, qui se vendent séparément. Le père Thomas, ou manuel du citoyen Vaudois, 1 vol. in-12, prix 10 1/2 bz. Quelques faits mémorables d'infanticide, soumis aux réflexions du législateur, du juge et du médecin, 1 vol. in-12, prix 10 1/2 batz. Le même vient de recevoir une forte partie de superbe velin pour notaire, qu'il peut céder à des prix satisfaisans.

14. Em. Matthey, bottier du Roi, à la Croix-du-marché, sera bien assorti p. cette foire en tout genre de chaussure, qu'il cédera au plus juste prix, de même que de ses beaux cirages liquides et compactes. Il prévient ses pratiques, qu'il vient de recevoir de Paris de très-beaux maroquins en couleurs de mode.

15. Un char à bras avec sa caisse, comme neuf et peint en rouge. S'adr. à Fréd. Favarger, traicteur, en face de la Place-d'armes.

16. M.^{lle} Julie Steiner, maison neuve, a reçu de Paris un nouvel assortiment de glaces nues et de baguettes dorées. Elle a toujours des meubles garnis, tels que lits de repos neufs, matelas, duvets, traversins, oreillers, couvertures piquées et en coton, bois de lits, commodes, tables, etc. — On trouve aussi à louer chez elle des meubles, du linge, et en général ce qu'il faut à une famille qui voudrait séjourner dans ce pays.
17. Chez M. Guéhard, au faubourg, la ferrure d'une berline de voyage.
18. Chez Bouvier frères, épiciers et horlogers, rue des Moulins, vieille eau de cerise de Thoune à 8 1/2 batz la bouteille y compris le verre; savon de Marseille très-sec, 1^{re} qualité, à 14 1/2 creutzers la livre, par pain; chandelles de Lyon façon bougies, de 4 à la livre, à 4 batz, par 10 lb. à la fois; beau rizon à 9 creutzers la livre, café vert bon goût, de 7 à 9 batz; sucre de Paris 1^{re} qualité, à 6 batz, par pain; bouchons de liège ordinaires, à 5 bz. le cent, id. fins à 7 bz.; éponge fines et mi-fines, cries de Berne à 5 batz le pot, gruz et habermehl, orge d'Ulm, idem perlé du pays, bel ocre jaune et rouge, blanc de Troyes, terre-de-pipe, cardes p. le coton et la laine, crin pour matelas, de 6 à 18 batz, laine d'Allemagne, longue soie, de 12 à 14 batz, plume pour lit, de 16 à 21 batz, coton idem de 36 à 56 batz; décrottoires en soie de sanglier, avantageusement connues par leur bonne qualité, idem en rizette; plus, un très-joli assortiment de brosses et pinceaux de tout genre et de toute qualité, bien au-dessous de leur prix.
19. Chez M. F.^s-L.^s Borel cadet, dans son coin en face de l'hôpital, une nouvelle partie de toiles rousses de bonne qualité, en 5/3, la pièce de 36 aunes à L. 13, 13 s., soit 15 creutzers l'aune; il a aussi des qualités et largeurs 3/4 à 5/6, à des prix très-avantageux. On le trouvera comme à l'ordinaire, pourvu de bonnes toiles rousses et mi-blanches 4/4, trièges 4/4 roux, essuie-mains à raies rouges, ces quatre derniers articles en fil de ritte, aussi à bas prix; plus, des toiles à paillasse de diverses largeurs.
20. Le S.^r Genillard a l'honneur d'offrir au public, 1^o une eau qui détruit promptement les punaises et leurs œufs, dont il garantit l'effet, si lui-même est appelé à en faire usage: il peut produire à cet égard de bons certificats; 2^o une composition propre à détruire les souris et les rats, étant patenté par quatre bureaux de santé; 3^o un savon ou une eau pour enlever toute espèce de graisse sur les étoffes qui supportent l'eau froide: il se chargera de les dégraisser lui-même; 4^o un nouveau cirage p. bottes et souliers, qui conserve la peau; 5^o différentes encres à écrire, qu'il offre à l'épreuve. Il raccommode le cristal, verre, marbre, porcelaine, faïence, etc., et fabrique différents objets en artifices et physiques très-amusans en société: il se transportera où on le fera appeler. Il est logé au Cerf.
21. Chez H. Grossmann et F. Perrochet, sur le Bassin, épicerie de tout genre en gros et en détail, à des prix avantageux. Ils préviennent les personnes qui leur ont demandé du thé péco superfine à pointes blanches, qu'ils viennent de recevoir celui qu'ils attendaient, et se recommandent du reste pour la préférence à leurs pratiques habituelles.
22. En commission, chez M. A.-H. Heinzely, près du Pont-neuf, une quantité d'outils, tels que, enclumes, bigornes, chassiss, un petit soufflet de forge, un banc à tirer avec ses accessoires, plusieurs autres objets trop longs à détailler: on vendra le tout ensemble ou séparément au plus bas prix.
23. J.-P. Bardet, boisselier, sera, comme de coutume, bien assorti p. la foire dans les articles de son commerce, telles que seilles, baquets, cordes, cordelets, ficelles, corbeilles à terre, torchons et brosses en racine, décrottoires, brosses de table, dites de chambre, et nombre d'autres articles trop longs à détailler: le tout au plus juste prix.
24. Des fenêtres en bois de chêne de différentes grandeurs, avec ferrement, espagnolettes, etc., en bon état et à un prix très-modique. S'adr. à M. C.-V. Gross, à la Neuveville.
25. M.M. Jaquet Bovet et Perrochet viennent de recevoir un nouvel assortiment de crin et laine p. matelas, et continuent à être pourvus de coton et plumes p. duvets, à des prix modiques. On trouvera constamment chez eux, des extraits d'absinthe de Couvet et de Colombier, au même prix qu'à la fabrique, ainsi que de l'eau de fleur d'orange double, eau de menthe, eau de cerises à 10 1/2 batz la bouteille, verre perdu; eau-de-vie vieille de Provence en bouteilles, dite de Cognac, dite ordinaire, vin de Madère, vinaigre blanc et rouge, bouchons fins et ordinaires, café Mocka véritable, dit Havanne et Portorico, moyens et ordinaires, sucre en pain 1^{re} qualité, savon blanc et bleu-pâle très-sec, huile d'olive surfine de Nice, dite d'œillette, dite p. quinquet, dite de noix; thé fin et ordinaire, bouteilles de la Vieille-Loye, à L. 18, 18 le cent: le tout en parfaite qualité et à des prix modiques.
26. Un petit char d'enfant, deux garde-robes, des bois de-lits, des tables en noyer et en sapin: le tout neuf. S'adr. à Borel-Boudry, rue Fleury.
27. M. L.^s Petitmaître, marchand de fer en cette ville, a l'honneur d'informer le public qu'il continue à occuper le magasin de M. J. Biolley, au faubourg du lac, où il aura p. cette foire un fort bel assortiment de tous les articles que comporte son genre d'affaires, tels que fer en barres, cercles, tôle laminée, acier en caisses et en barils, fer-blanc, plomb laminé et en saumons, étain anglais sans aucun mélange, limes diverses, casses montées et non montées, marmites, chaudières, fours à rôtir, plaques de contre-feu, casseroles émaillées, tourtières solidement et proprement établies, feuilles à gâteaux, poids à peser étalonnés de 1/8 à 5 lb.; vis de légrefasss, fiches de fer et de laiton, roulettes et vis de lit, etc. Tous ces différents objets sont de première qualité, et il se fera un vrai plaisir de les céder à des prix extrêmement modiques et propres à lui assurer la préférence qu'il prend la liberté de solliciter.
28. Petitpierre-Fornachon, près les Halles, sera p. cette foire très-bien assorti en sucre et café de différentes qualités, savon de Marseille bleu-pâle, épicerie fines et mi-fines, fécules blancs et jaunes, macaroni, chocolats, eau de fleur d'orange double, citrons et oranges, citronat, qu'il cédera à des prix très-modiques; extrait d'absinthe de Couvet au prix de fabrique, et nombre d'articles trop longs à détailler. Il a également un bel assortiment de verre à vitre de toutes grandeurs, qualités et prix différents, de même p. tableaux. Il continue à avoir le dépôt des cartes à jouer de la fabrique de Petitpierre-Weiss de Couvet.
29. Sous des conditions favorables pour les payemens, un fond de magasin à Yverdon, avec ou sans ses meubles. Ce fond consiste en toilerie, mercerie et quincaillerie. Il est très-achalandé et des mieux exposé. On louerait à l'acheteur, si cela lui convenait, le magasin et le 1^{er} étage de la maison. De plus, un pantographe en laiton poli, au moyen duquel on peut copier avec la plus grande exactitude toute espèce de dessins, plans, cartes géographiques, etc., soit en conservant les dimensions du modèle, soit en les diminuant ou en les augmentant dans différentes proportions. S'adresser à M.^{mes} sœurs Brousson, à Yverdon.
30. M. Ls. Perrin sera bien assorti p. cette foire, de terre anglaise bleue, dite blanche de Wedgwood 1^{er} et 2^e choix, théier métal britannique, dite noires et argentées, services à thé en porcelaine, vases à fleurs, verres cristal, compotiers idem, huilliers, porte-liqueurs, tôle anglaise. Le même continue à être pourvu de tout ce qui est relatif à la fabrication de l'étain.
31. Henri Brod, maître perruquier, vis-à-vis de l'hôtel-de-ville, avise le public qu'il vient de recevoir un assortiment de perruques p. hommes et tours de cheveux pour Dames, le tout dans le dernier goût; des tours à coulisses et autres façons, qui n'ont jamais besoin de faire friser. Lui-même établit des perruques travaillées sur tulle, ainsi que de faux toupets. Il se recommande enfin p. tout ce qui concerne son état, assurant qu'il sera raisonnable p. les prix.
32. On vendra dans la maison Kratzer, rue des Moulins, tous les jours de la semaine de la foire, dès les huit heures du matin jusqu'à cinq du soir, divers meubles, tels que bois de lits, buffets, tables, etc., ainsi que de la literie, et nombre d'autres objets de ménage trop longs à détailler.
33. J. Dorn, en cette ville, vient de recevoir un nouvel assortiment d'indiennes de Mulhouse et du pays, ainsi que des cote-palis. Il est bien assorti en cotonnes de tout genre, guingans à fond et fond blanc, toiles rousses la pièce de 36 aunes, à L. 16 la pièce 4/8 de large, et L. 21 la pièce de 3/4; limoges tout fil et fil et coton, futaine p. lit et p. doublure, toiles de coton en toutes largeurs et qualités, draps, circassienne pour habillement d'homme, coton à tricoter, et autres articles trop longs à détailler. — Il vient de recevoir les chapeaux en paille, gris, qu'il attendait.
34. Chez M. Berthoud-Fabry, sur la Place, un bois de lit en noyer, avec cadre et rideaux en cotonne, matelas, coussins et traversins; plus, un petit char d'enfant en très-bon état, un lard parfaitement bien conditionné, une belle arche farinière neuve, et une grande cage p. écureuils.
35. Les magasins de Jaques Rochias, tant sur la Place du marché que dans sa maison rue Saint-Honoré, seront p. la foire et continuent très-bien assortis en porcelaine, terre angl., terre-de-pipe et faïence 1^{er} choix; en cristaux, verrerie fine et ordinaire, etc.: le tout au plus juste prix.
36. Chez David Bechdolf, maître sellier, rue de l'Hôpital, un char-à-banc, un char en face, une paire de harnais à garniture plaquée, un harnais p. un cheval, et un char d'enfant: le tout en très-bon état et à la garantie.
37. En commission, un petit char d'enfant bien suspendu, et 40 bouteilles eau de cerise vieille 1^{re} qualité. S'adr. à Ch.^s Borel, tapissier.
38. J.-M. Naef, de St. Gall, sera p. cette foire, comme à l'ordinaire, pourvu d'un joli assortiment des articles de la fabrication de son pays, tels que, mousselines et bêtillies unies, brodées, brochées, façonnées, etc.; percales blanches et noires de toutes qualités et largeurs, et un grand choix de garnitures, bandes rayées, brodées, et bonnets brodés; mouchoirs et cravates de toutes qualités et grandeurs. Il recommande surtout ses percales et calicos, qu'il est à même de céder, ainsi que ses autres articles en général, à des prix satisfaisans, à la faveur d'achats faits dans un moment favorable.
39. M. Fréd. Lorimier, marchand de fer et quincailler, sera, comme du passé, très-bien assorti à cette foire en tout ce qui concerne son commerce, et en majeure partie tous les articles que tiennent les marchands tyroliens, p. lesquels il réclame la préférence: le tout à des prix bien satisfaisans. Il vient de recevoir de la litharge d'argent p. l'usage des potiers et terriniers; plus des pieds en laiton ployant en six en 12 pouces de Paris, Vaud et Neuchâtel, ainsi que des demi-aunes même métal.
40. M.^{lle} Julie Steiner, sur la Place, est des mieux assortie de voiles riches et ordinaires, ainsi que de gaze, en blanc, en vert et en noir; gros d'été en soie, dit en laine et soie, étoffe en soie pour deuil et petit-deuil, indiennes et cotonnes de toutes couleurs, mousselines imprimées, robes brochées, mérinos français dans toutes les couleurs de mode, dit anglais de 1 1/2 aune, dit 5/4 et 3/4, dit largeur ordinaire, sarcenet de toutes nuances, nankin large des Indes, toile croisée rouge des Indes pour rideaux, dite noire pour schalls et habillemens, étoffes soie et coton, gris et noir, à 12 batz l'aune; schalls de toutes espèces, en coton, en soie et en laine, franges et bordures en laine et cachemire, fichus et mouchoirs de toute espèce, foulards des Indes et autres, basin p. meubles, piqués anglais, mousselines brodées et unies, toiles de coton; tricot en coton, tel que jupons, bas et bonnets très-forts; gants glacés et autres de toutes couleurs, gants qui se lavent; flanelle, toile de Flandre pour draps et pour chemises, dites p. double, nappage, triège vert, dit roux, toile rousse, limoge, futaine, sangles, crin, laine, plume et duvet pour lits, franges en soie, en laine, en coton et en fil, dorures, patères, anneaux pour rideaux et p. sonnettes, dits en cristal, galons en soie, dits larges en coton pour rideaux, crêtes, clous dorés, bras de cheminée, moirés et mérinos dans toutes les couleurs pour meubles.
41. M. Michaud-Mercier sera p. cette foire bien assorti d'étoffes en soie unies et rayées, marcelines, levantines, gros de Naples, florences et mi-florences, printanières, sirzaccas des Indes, gros de Tours noir sans apprêt pour manteaux d'homme, fichus, écharpes, barège nués, goût nouveau, batistes en fil et en coton écru et blanches, jaconnet couleur écru, percale anglaise, basins et percales basinées, couvertures piquées en coton façon Naples, toiles de l'Inde 4/4 double chaîne. Un ample assortiment de gants de peau glacés et non glacés, 1^{re} et 2^e qualité; il fera une diminution de prix aux personnes qui les achèteront par douzaine. Il vient de recevoir un nouvel envoi de parfumerie fraîche et bien composé, eau de lavande de la Madelaine de Trénel, dite ambrée spiritueuse, eau suave, dite de Portugal double et simple, mille-fleurs, lait virginal, dit de rose, crème du Cathay, pâte d'amandes parfumée, dite au miel, dite à la reine, farine d'amandes douces et amères, serkis du sérail, cassolettes assorties de parfums, huile de macassar, huile antique, pommade de concombres, pommade de graisse d'ours pour faire croître les cheveux et empêcher leur chute, dite à la moëlle de bœuf en pots et à l'once, poudre superfine purgée à l'esprit de vin, avec et sans parfum, farine de fèves, rouge végétal des Indes en feuilles et en pots, vinaigre de toilette, dit de propriété, dit de table aux fines herbes et à l'estragon; chocolat d'Hollande sucré, avec et sans parfum; thé vert et boé, de trois bonnes qualités connues par les amateurs de bon thé. Véritable eau de Cognac de Jean-Marie Farina, toute prem.^{re} qualité, à l'épreuve, qu'il vendra en gros et en détail, par caissettes de 2 à 12 bouteilles; il croit devoir rappeler ici, qu'il est le seul dans ce pays qui ait le dépôt de l'eau admirable de Cologne du susdit J.-M. Farina, et que, sans vouloir porter préjudice aux autres qualités d'eau de Cologne, dont il se fait beaucoup de contre-façons, il estime qu'il n'y en a aucune qui soit supérieure à la susdite. Il fera une remise conséquente lorsqu'on en en prendra par douzaine. Son magasin de terre de pipe et terre bleue anglaise, sera bien assorti; d'objets de premier choix et à des prix modérés; un essai en convaincra.
42. M.M. J.-J. Bouvier et C.^e, outre leur assortiment de vins étrangers et liqueurs surfines, annoncé précédemment, viennent de recevoir du vin de Sicile, qualité semblable au Madère, à 18 batz la bouteille, et du vin de Chypre, à 21 batz la bouteille.

43. M. Julien Barthoud, épicière, commissionnaire et marchand liquoriste, à la Chaux-de-Fonds, informe le public qu'il est des mieux assorti dans les articles ci-après spécifiés : Café fin vert Havanne, dit moyen, dit ordinaire, dit Berbice, dit Cherillon, dit Martinique, dit Rio, depuis 6 batz la livre à 7 1/2, à choisir dans les qualités; sucre de Paris, dit d'Hollande, dit de Bâle, dit de Neuchâtel; savon de Marseille bleu-pâte; tabac râpé et en carottes, de Virginie, de la ferme, double mops d'Hollande, tabac ouvert depuis 6 bz. la livre à 26 bz., tabac en paquets depuis 2 cr. le paquet à 15 batz; fruits nouveaux, oranges douces, citrons de Gènes, raisins de Smyrne, de Malaga et de Corinthe, brignoles, noisettes du Piémont, riz de la Caroline, groz, habermehl; pâtes d'Italie, macaroni, vermicelles, lasagnes, croix de Malte, gruau de Berne, muscades saines, fleur de muscades, gérofles, canelle de Chine, dite de Ceylan; chocolats caraque et mi-caraque, dit sucré, eau de fleur d'orange triple, sirop de capillaire, sirop de vinaigre, caramel au pavot, à la bergamote, à la framboise, pastilles à la menthe, à l'épinevinette, au vinaigre, et assorties. Esprit 3/5 marc, dit bon goût, eau de canelle, de genièvre, d'anis, eau de noix, extrait d'absinthe en 1^{re}, 2^e, 3^e qualités, à des prix très-bas; vinaigre de Dijon rouge et blanc, vins rouges de France, Bourgogne, Champagne, Madère, Malaga; eau-de-vie du Jura, dite de Bourgogne, du Languedoc, dite coupée à 7 batz le pot, eau de cerise vieille, sarraux p. hommes et p. enfans depuis 13/16 à 7/8, dans les prix de 26, 30, 40, 45 et 60 batz la pièce, à cols brodés, à une et deux faces, cols plats et rabattus, au desir de l'amateur; verre à vitre 1^{re}, 2^e et 3^e qualités, 18/14 et 20/12.

44. Chez Fréd. Reutter fils, maître menuisier, près la Place-d'armes, divers meubles, tels que bonheur du jour, chiffonnière, commode, bois de lits à une et à deux personnes, lits de repos, tables dites petits cabarets, tables de nuit, etc. Le dit sera toujours pourvu de meubles proprement et solidement travaillés, prêts à être livrés, et au plus juste prix.

IMMEUBLES.

45. A Peseux, une maison avec jardin et verger, ci-devant appartenant à la veuve Léger, actuellement aux enfans de feu le maréchal Roulet. S'adr. p. le prix et les conditions, au justicier Roulet-Py, au dit Peseux.

46. Au centre du village de Cormondrèche, une maison composée de cinq chambres, un cabinet, une cuisine au milieu, chambre à serrer, grenier, grand galetas, bonne cave; de plus, un bon petit jardin et deux petits vergers, avec une source qui ne tarit jamais. S'adr. pour les conditions au Sieur Barbezat, concierge du Château.

ON DEMANDE A ACHETER.

47. De rencontre, une sarbotière pour faire les glaces. S'adr. à E. Prince-Tissot, au Café.
48. Une cheminée, soit chauffe-panse. S'adr. à MM. Jeanjaquet frères.

ON OFFRE À LOUER.

49. Un piano, chez M.^{me} de Rougemont, au Tertre, où l'on trouvera divers objets de ménage vieux et à très-bas prix.

50. De suite, la possession à Fahis, servant de chantier à feu David Ramseyer. S'adresser à M. Louis Pettavel, membre du Petit-Conseil.

51. De suite ou p. Noël, le 2^e étage de la maison de M.^{me} Guyenet-Jonquière, vis-à-vis le bureau des Postes, composé de 3 chambres, un cabinet p. domestique, cuisine, galetas, chambre à serrer attenante et deux caveaux.

52. Pour le 1^{er} Septembre prochain, les caves et pressoirs chez M.^{me} veuve de feu M. Favre, avocat général, au faubourg, à qui on pourra s'adresser, et en son absence à M. F.^s-L.^s Borel cadet.

53. Pour la St. Martin, trois appartemens bien logeables dans la maison de Commune de Montmollin. Les amateurs sont invités à s'y rendre le Vendredi 8 Juillet, où ils seront remis.

54. Trois places au chantier de la ville, p. l'établissement de chantiers particuliers. Les maîtres de profession qui auraient des vues sur cet établissement pour y transporter leurs ateliers, devront, entre ci et le 1^{er} Août prochain, remettre leurs soumissions cachetées à M. Louis Favre, président de la Commission des bâtimens. L'adjudication s'en fera en faveur du plus offrant par MM. les Quatre-Ministres, qui se réservent néanmoins d'avoir égard au genre de profession des postulans. Les conditions qui seront imposées aux tenanciers sont : 1^o La clôture à frais communs entr'eux p. séparer les chantiers; 2^o toutes les constructions qu'ils feront seront à leur charge; 3^o défense expresse de creuser ni fouiller le terrain.

ON DEMANDE A LOUER.

55. Par mois, un piano à six octaves, qui soit en bon état. S'adr. au bureau de cette feuille.

DEMANDES ET OFFRES DE SERVICES.

56. On demande, p. surveiller des ouvriers, un jeune homme de 20 à 25 ans, connaissant l'allemand et le français, et étant à même de tenir quelques écritures. S'adr. au bureau d'avis.

57. Julie Roy, contrepoinrière, vient de s'établir en ville, maison de Jean Egger, en face du Faucon, et offre ses services p. les ouvrages de son état. Elle s'offrira de mériter la confiance des personnes qui voudront bien l'occuper.

58. Une jeune personne accouchée depuis deux mois et bien portante, désirerait trouver de suite une place comme nourrice. Elle sait coudre, tricoter et filer. S'adr. au bureau d'avis.

59. Un jeune homme âgé de 24 ans, qui connaît de jardinier, ainsi que le service de la maison et le pansement des chevaux, desire trouver une place. S'adr. à L. Fillieux, jardinier au faubourg.

60. Une jeune fille du canton de Berne desire trouver du service, soit comme seconde ou p. faire un petit ménage. S'adr. au bureau d'avis.

61. On désirerait trouver de suite une bonne ouvrière tailleur qui sache bien faire les robes; plus, une apprentie. S'adr. à M.^{me} Quinche, à la Neuveville.

62. Les ouvriers tailleurs de pierres et maçons qui désireraient de l'ouvrage, en trouveraient à Fribourg et p. long-tems, vu qu'il s'agit d'une entreprise considérable. S'adr. à Fribourg à la Commission du pensionnat.

63. Une fille du canton de Vaud, âgée de 26 ans, bonne lingère, passablement au fait des soins qu'exige un ménage, et recommandable par sa moralité, demande à se placer comme femme de chambre ou comme bonne d'enfant. S'adresser à M. Grangier cadet, instituteur en ville.

64. Em. Matthey, bottier du Roi, se chargerait, à des conditions favorables, d'un apprenti de bonnes mœurs et âgé de 15 à 16 ans.

OBJETS VOLÉS, PERDUS OU TROUVÉS.

65. On a perdu, depuis St. Blaise à Neuchâtel, un porte-feuille en maroquin rouge, contenant une lettre d'origine; on prie la personne qui l'aura trouvé de le remettre au bureau d'avis, contre récompense.

66. L'artilleur de la 2^e Compagnie, qui, à son départ, a laissé une montre à la caserne au château de Colombier, peut, en la désignant, la réclamer, contre les frais d'insertion, auprès de Louis L'Ecuyer, concierge.

AVIS DIVERS.

67. On informe le public, que le tirage de la 1^{re} classe 59^e loterie de cette ville, aura lieu le Vendredi 8 Juillet prochain, et que l'on en trouve des plans et des billets au bureau de M. André-Samuel Wavre, rue St. Maurice. — Le public est de plus averti, que, pour la collecte de la ville, après la cloche de midi du jour même du tirage, on n'échangera plus aucun billet, et que ceux qui ne le seront pas, resteront aux risques de la Direction.

68. On invite les personnes qui auraient quelque chose à réclamer de l'hoirie Kastus, comme celles qui pourraient au contraire lui être redevables, à s'adresser à M. Perret-Tschaggény, rue des Moulins.

69. La place de régent d'école, y compris les fonctions de l'église de la Commune de Cernier, étant vacante, l'examen p. la repourvue aura lieu le Lundi 1^{er} jour d'Août. Fonctions: celles d'un régent de la campagne; d'avoir à ses frais un sous-maître pendant les mois de Décembre, Janvier, Février et Mars, au contentement de M. le Pasteur et de la Commune, et de tenir l'école toute l'année, sauf quelques vacances que la Commune accordera; cet article est à s'entendre avec celui qui sera reçu d'après l'examen. Bénéfices: pour l'école, L. 252 soit 15 louis, p. les fonctions de l'église, L. 48, en tout L. 300; quatre toises bois de sapin, et de la dard p. l'hiver, rendus devant la maison: un beau logement très-commode, un jardin, et quelques bénéfices non ici détaillés, dont on donnera connaissance avant l'examen. Les aspirans à cette place sont invités à se rencontrer le jour susdit à la maison d'école de Cernier, environ les huit heures du matin. Il sera inutile de se présenter sans de bons témoignages de conduite et de moralité. Il ne sera point payé de journée aux aspirans.

70. La régence d'école d'Auvernier étant vacante et devant être repourvue p. le 1^{er} Novembre prochain, on fait savoir à tous ceux qui pourraient y avoir des vues, que la Communauté a fixé p. l'examen de ceux qui se présenteront, le Mardi 8 du mois d'Août, à huit heures du matin, dans la maison de Commune. On prévient les aspirans, qu'ils devront pendant le courant de ce mois faire parvenir leurs certificats soit à M. le ministre de Géliu à Colombier, ou à M. le justicier Daniel Lardy, gouverneur, à Auvernier, et que l'on ne payera point de journée le jour de l'examen. Outre les accessoires ordinaires et les mois des enfans des habitans, le régent a 24 louis de pension, et on lui donne 6 toises de bois. On pourra prendre des renseignemens

relativement aux fonctions, auprès des deux Messieurs devant nommés.

71. Abram-David Mauley, de St. Martin, ayant été établi curateur de son beau-frère Isaac-Pierre Evard, de Chézard, il en donne avis, en déclarant qu'il tiendra pour nuls et non venus, tous les actes et marchés que ce dernier et son épouse pourraient contracter sans son autorisation. Il invite aussi tous ceux qui ont des affaires d'intérêt à régler avec son pupille, soit comme créanciers ou débiteurs, à se rencontrer le Vendredi 8 Juillet prochain, environ les 9 heures du matin, chez le maître-bourgeois Evard à Chézard, où le tuteur se rendra p. cet objet.

72. Louis Chapuis, pharmacien, prévient l'honorable public, qu'il vient de s'établir tout nouvellement à Boudry, et que sa pharmacie sera toujours fournie de médicamens frais, de bonne qualité, et aux mêmes prix qu'à Neuchâtel.

Changemens de Domicile.

73. Clemmer père et fils, tailleurs, demeurent actuellement dans la maison de M. Dagond, rue des Poteaux, et continuent à se recommander aux personnes qui jusqu'ici les ont honorés de leur confiance.

Voitures pour pays étrangers.

74. Du 12 au 15 Juillet, deux bonnes voitures partiront (par Francfort) p. la Hollande. Les personnes qui désireront en profiter sont priées de s'adresser à Christian Kiener, voiturier, rue des Ognons, n^o 57, à Berne.

75. Le 10 du mois de Juillet partira une bonne voiture pour Francfort, Cassel, Hambourg et Lubeck; — et du 15 au 20 dudit mois, une autre p. Francfort, Leipzig, Dresde et Berlin. Pour les places vacantes dans l'une et l'autre, s'adr. aux frères Gatschet, voituriers, près la Place-d'armes.

MARCHANDS FORAINS.

1. MM. Bechert fils & Meyer, de Furth, près Nuremberg, occupant le magasin de M. Borel cadet, sur le pont des boutiques, tiendront cette foire avec un très-bel assortissement de nouvelles marchandises de Nuremberg et de quincailleries étrangères. Ils se recommandent à l'amitié de ceux qui voudront bien les honorer de leur confiance, assurant qu'ils seront servis à leur entière satisfaction, tant par les prix modérés, qu'en bonnes et nouvelles marchandises. Ils ne vendent qu'en gros.

2. M. Stecklin, de Lausanne, sera en foire dans sa boutique accoutumée sur le pont des boutiques, avec un assortiment de différentes étoffes de soie, telles que velours, lévantine, marcelines, gros de Naples, taffetas, floresces, séduisantes en noir et en couleurs, schalls mérinos et cachemire, cravates noires, dites foulards, bas de soie et mi-soie de tout genre. Il tient aussi des taffetas p. parapluies. Le tout en belle qualité et à des prix fort avantageux.

3. MM. Kuenzer et Hettich, de Herbolzheim, en Brisgau, sont en foire dans leur magasin accoutumé, maison de M. Claude DuPasquier, assortis de toiles et triège de toute qualité rousse et blanche en 7/8, ainsi que de toiles rousses en 5/8 de 7 à 9 bz. l'aune, et de rittes blanches et grise du Brisgau et d'Alsace; ils ont aussi en commission du fil blanc de Silésie.

4. M. Samuel Heer de Glaris, fabricant de coton, sera à cette foire dans le premier magasin sous le Trésor, près la Croix-du-marché, avec un bel assortiment de cotons filés, blanchis, simples et moulinés, extrafins et ordinaires, dits en couleurs de différentes qualités, coton pour broder de différens numéros, fils à marquer blancs et en couleur, fil simple de Silésie p. tricoter, dit blanc et roux pour coudre; et autres articles relatifs à leur commerce: le tout à des prix très-modiques. Il se recommande aux personnes qui voudront l'honorer de leur confiance.

5. MM. les frères Schröter, fabricans de pipes, de Ruhla, en Saxe, tiennent p. la première fois cette foire avec un très-bel assortiment de têtes de pipe véritable écume, cuites dans l'huile et la cire, ainsi que d'autres en porcelaine de lave, dites extrafines et ordinaires en bois madré, bouts de tuyaux d'ambre fin, tuyaux à canne et autres du dernier goût, des pipes d'un nouveau genre p. la chasse et le voyage, et nombre d'autres articles relatifs à ce genre de commerce: le tout du meilleur choix, en gros et en détail, et à des prix très-modiques. Il occupe la boutique de M. A. Meuron, à côté du magasin de M. Dorn, à la Croix-du-marché.

6. M. André Meyrat tiendra cette foire avec un assortiment de cote-palis nouvelles, soieries unies et façonnées, fichus de tout genre, un joli choix d'ombrelles, et autres articles. Son magasin est sous le Trésor.

7. M. André Zogelmann, de Bohême, sera en foire avec un bel assortiment de plumes p. lits, dans la boutique de la maison de M. le docteur Pury, près de l'hôtel-de-ville.

8. M. François Ciolina, de Domo-d'Ossola, se trouve p. la première fois à la foire de cette ville avec un bel assortiment d'articles de quincaillerie fine, tels que, toute sorte de peignes d'écaïlle et d'ongles d'élan, rasoirs, canifs et ciseaux anglais, bretelles, porte-feuilles; un bel assortiment de ceintures, bracelets, boucles, une collection de têtes de pipes en écume, en porcelaine et en bois madré, tuyaux de pipes, cannes; un très-beau choix d'aiguilles anglaises à coudre et à tricoter, tabatières, étuis à cigares, bouts de tuyaux d'ambre, toute sorte de chaînes de montres et de cachets, ainsi que nombre d'autres articles trop longs à détailler. Il vend tout au prix de fabrique. Sa boutique est en face du magasin de MM. Roy père et fils.

9. M. J. Taubert, fabricant de brosses, de Bienne, tiendra cette foire avec un bel assortim. d'articles de sa fabrication, tels que brosses de chambre en poils de sanglier, de 14 à 26 batz, dites du Tyrol de 10 à 16 batz, brosses de table, dites p. habits fins, toute sorte de pinceaux, décrotoires avec et sans pierres, etc. etc. Il vend en gros et en détail, prend des commissions, et se charge de raccommodages qu'il s'offre de renvoyer franco. Boutique n° 22, sur la Place.

10. M. Walter Liebmann, de Bahlingen, sera en foire avec un bon et bel assortiment de souliers, en maroquin noir et de couleurs pour Dames, jeunes Demoiselles et enfans, aux prix les plus modiques. Il occupera la boutique n° 12, en face de la maison de M. le Baron de Chambrier, procureur général, sur la Place.

11. M. Papillon-Briquet, de Genève, a l'avantage de prévenir qu'elle tiendra cette foire dans sa chambre accoutumée, 1^{er} étage, Grand'rue, à côté de l'hôtel du Faucon. Elle aura un très-joli choix de schalls de toutes grandeurs et qualités, de L. 4 à L. 100, fichus, écharpes, voiles, rubans, bas de soie, levantines, marcelines, florences, étoffes mi-soie, cotepalis, étoffes d'été, mérinos, barèges, bonnets, gants, souliers noirs et de couleur: le tout au plus bas prix possible.

12. Le Sieur Pasquier, de Genève, occupera p. la foire ses boutiques accoutumées sur la Place. Ses assortimens, en porcelaine, cristaux, quincaillerie fine, tabletterie, parfumerie très fraîche, placages en tout genre, tôles vernies de toute espèce, cabarets de toute grandeur, ainsi qu'en nécessaires d'homme et de femme, sacs, gibecières, paniers, fouets, cañes, cravaches, jouets d'enfans, peignes d'écaïlle et autres, et une infinité d'articles nouveaux dont le détail serait trop long, sont considérablement et presque entièrement renouvelés. Le dit sortant de Paris et autres manufactures, n'a rien négligé p. ses assortimens, et a tout lieu d'espérer une entière préférence, tant par l'infériorité de ses prix, que par le bon choix de tous ses articles. Ses avant-bancs à 3, 6 piécettes, et même à 3 batz, seront parfaitement assortis et composés de marchandises toutes nouvelles. Il vend, comé de coutume, tout à prix fixe.

13. M. Guillaume Champagnac, marchand fabricant de parapluies, tiendra cette foire toujours dans la même boutique n° 1 sur la Place, près des Halles, très-bien assorti en parapluies et parasols de tout genre. Il change aussi les vieux, et se charge de les recouvrir et de les raccommoder: le tout à des prix raisonnables. Il tâchera de contenter au mieux les personnes qui voudront bien lui donner la préférence.

14. MM. les frères Thedy, d'Aoste, en Italie, tiendront derechef la foire de cette ville avec un bel assortiment de marchandises de mode du plus nouveau goût, telles que schalls fins, carrés et longs, en laine, casimir et bourre-de-soie; un beau choix de soieries, gros de Naples, gros de Berlin, satin turc, marceline, double florence, levantine, taffetas, étoffes mi-soie unies et brochées, crêpe de Chine, cote-palis, barège, guingans; un beau choix de mousselines imprimées du dernier goût, ainsi qu'en indiennes et calicos de 1/4 et 3/4, mérinos anglais et de Saxe, jaconets, percales, nansou, piqués blancs p. couvertures, couvertures piquées, toutes sortes d'étoffes pour gilets en poils de chèvre, swan-downs, tulnets et wollencords, piqué blanc p. gilets, circassiennes unies et rayées p. pantalons, fichus barégé, gaze et soie, écharpes, voiles gaze et tulle anglais; un beau choix de cravates blanches, dites en soie noire, foulards des Indes de toutes couleurs; mouchoirs de poche en fil, blancs et en couleurs, mouchoirs de coton à Franges, bas, gants, et nombre d'autres articles trop longs à détailler. On trouve également chez eux, de la véritable eau de Cologne de J.-M. Farina. Ils promettent les prix les plus modiques. Ils occupent le magasin de de M. H.-F. Brossin, sous le Trésor.

15. MM. Hiltbrunner et Beutler, fabricans de toiles à Worb, au Canton de Berne, seront en foire dans leur magasin accoutumé sous les Halles, assortis en toiles blanches de ritte et de lin, sans apprêt, des meilleures qualités, en différentes largeurs et dans tous les prix, ainsi qu'en linge de table: le tout à des prix très-modiques.

16. M. Ab.-Hi. Heinzely fera vendre pendant le courant de la foire d. la baraque n° 97, au bord du Seyon, un joli assortiment de terre-de-pipe et de verrerie, en premier choix et à très-bas prix. Son magasin rue des Epancheurs sera à la continue assorti dans les articles concernant son commerce d'épicerie.

17. MM. Henri Staub et fils, fabricans, de Menedorf, près Zurich, ont l'honneur de prévenir le public, qu'ils tiendront cette foire dans le magasin de MM. Borel-Boyer et C^e, sur la Place, avec un assortiment des plus beaux et des plus complets en toiles de coton très-serrées, percales, basins, cravattes blanches, indiennes, cotonne, guingan, nankins, sarcenets, percales façonnée et en couleurs, percales noire et grise, mouchoirs de poche de toute sorte, en belle et bonne qualité, de leur propre fabrication. Ils se recommandent aux personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance, assurant qu'elles seront servies à leur entière satisfaction.

18. MM. Rod. et Jaques Holliger, de Bonisweil, seront comé de coutume dans les magasins de M. Charles Fornachon, rue de Flandre, avec un très-bel assortiment de toiles de coton pour chemises, rideaux et impressions, ainsi qu'en cotonnes, trièges et mouchois, et en cotons filés de diverses qualités. Ils s'efforceront de mériter de plus en plus par de bons prix la confiance qu'on a bien voulu leur accorder.

19. MM. les frères Albertino, marchands opticiens à Lausanne, ont l'honneur de prévenir le public qu'ils tiendront cette foire dans le magasin sous les Arcades, en face de M. Lutz, boulanger, très-bien assortis de lunettes avec garniture en écaïlle, en argent et autres, avec des verres périscopiques, soit pour les vues basses soit p. les vues presbytes, des verres de couleur de différentes nuances, soit en vert soit en bleu, ces derniers sont déjà avantageusement connus par leur propriété de conserver la vue aux personnes qui s'occupent à la lumière. Ils tiennent aussi des lunettes achromatiques anglaises, des lorgnettes, des baromètres, thermomètres, etc. quincaillerie et bijouterie, couteaux et canifs d'Arau, véritable cachou de Bologne, etc. Ils réparent et raccommodent tous ces objets avec le plus grand soin, et ils feront tout leur possible pour contenter les personnes qui l'honoreront de leur confiance. Ils viennent de recevoir des bracelets et des ceintures en acier, dans le plus nouveau goût.

20. Le Sieur Lion aura l'honneur de tenir la foire avec un assortiment de lustre de Besançon pour maroquin, à 6 bz. la topette, et du cirage en topettes pour la brosse, à 3 bz. Il sera logé à la Fleur-de-lis, et aura son banc sur la Place.

21. M. F.-A. Kaiser, maître coutelier, a l'honneur de prévenir qu'il continue à occuper sa boutique accoutumée n° 79, sur la Place, et qu'outre un assortiment d'articles qu'il vient de recevoir de M. Henz, d'Arau; il sera des mieux pourvu de tout ce qui tient à la coutellerie, de sa propre fabrication. Il fera tout ce qui dépendra de lui pour satisfaire pleinement les personnes qui lui accorderont la préférence à laquelle il aspire.

22. Charles Dagond cadet, occupera pendant la foire les mêmes boutiques que du passé, et la boutique à côté de celle de M. Silliman. Il sera très-bien assorti en cristaux de France et de Bohême, ainsi qu'en quincaillerie en nouveautés de tous genres. Ses avant-bancs seront établis à prix fixe de 10 1/2 batz et de 5 1/4 batz. L'assortiment sera si considérable, que le détail en serait trop long. Le bon choix de toutes ces marchandises fait par lui tant à Paris qu'à Francfort, ne laissera rien à désirer. tant p. la bonne qualité que pour la modicité de ses justes prix. Il continue toujours à fabriquer des brosses et décrotoires de tous genres en véritable poil de sanglier de Russie: le tout à prix très-modiques.

23. M. Christian Wittnebert, maître cordonnier au Locle, sera en foire avec un grand assortiment de souliers p. homme, p. femme et pour enfans, bottines p. homme, souliers p. Dames, en maroquin et en étoffe de diverses couleurs, dans les plus nouveaux goûts. Il continue à solliciter la confiance dont on a bien voulu le favoriser jusqu'à présent, se flattant de la mériter par la solidité de ses ouvrages et la modicité de ses prix.— Il aura aussi un assortiment de souliers que l'on peut servir comme souliers de chambre, qu'il passera au-dessous du prix-courant. Son magasin sera, comé de coutume, en face de celui à M. Dagond, sur la Place.

24. M. Sigismund Schilknecht, de Fribourg, marchand quincailler, occupera pendant la proch. foire la boutique n° 63, rue des Balances, avec un assortiment d'aiguilles anglaises à coudre et à tricoter, dont les qualités avantageusement connues le dispensent d'en faire l'éloge au public. Il se recommande du reste à la bienveillance de ses pratiques habituelles.

25. M. Daniel Woodtli, d'Offringue, sera en foire sur le Pont-des-boutiques, avec un assortiment complet de cotonnes et printanières dans les goûts les plus nouveaux, et qu'il est à même de céder aux meilleurs prix.

26. M. Haas, de Besançon, a l'honneur de prévenir les Dames, qu'elle vient d'arriver en cette ville avec un bel assortim. de corsets de toutes les tailles, à des prix très-modérés. Elle sera logée, pendant la foire, au premier étage de la maison Breithaupt, rue des Moulins.

27. M. Des-Alliaux née Boudry, sera en foire dans la boutique de la 1^{re} rangée sur la Place, n° 3, avec un assortiment de soieries, barèges, cotepalis, étoffes en soie et coton pour robes, mousselines peintes, nanzous ombrés, indiennes de Joui et de Westerlingue, indiennes suisses, gingans, schals de tout genre, bordures des schals, écharpes et fichus en barège et en soie; tapis anglais, piqués anglais, basin anglais, nanzou uni et broché, batiste en fil, batiste d'Ecosse, tulle bobin, voiles de tulle bobin brodés, voiles de gaze de diverses couleurs, cravattes barège et autres, diverses broderies à la main, cordons moirés; et autres articles, aux prix les plus modérés.

28. La veuve de Jean Birkner, culotier et bandagiste en cette ville, à l'honneur de prévenir le public, qu'elle continue l'état de feu son mari, et qu'elle sera toujours bien assortie de tout ce qui y a rapport, comé bandages, bretelles, gants, peaux, etc. etc. Elle s'efforcera de mériter la confiance dont son mari a été honoré.— Pendant la foire elle occupera sa boutique accoutumée sur la Place, et hors des foires, le magasin sous la maison de M. le conseiller Boyer, à côté du Pont-des-boutiques. Elle croit devoir prévenir en même tems, qu'elle demeure actuellement au 3^e étage de la maison de M. Fr. Louis, à la Grand'rue.

29. M. Joseph-Antoine Spadino, du Landeron, occupera cette foire son magasin accoutumé, maison de M. veuve Monvert, sur la Place, assorti en tout ce qui concerne son commerce d'épicerie et articles du midi, le tout en belle et bonne marchandise. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, auront lieu d'être satisfaites à tous égards.

30. M. Mantelin et Langin, de Genève, seront en foire à Neuchâtel, maison M. Convert, à la Croix-du-Marché, au premier étage, avec un bel assortiment de toilerie, broderie, soierie, et modes consistant en indiennes et mousselines peintes, guingans, cotepalis-coton, nankin de Berne, tulles unis et brodés, mousselines diverses, marcelines toutes couleurs, gros de Naples, etc. Un joli choix de fichus, écharpes, gaze, barège et cachemire; bonnets nouveaux, négligés et habillés, en tulle, mousselines et gages; chapeaux de Florence, capottes en différes genres nouveaux, collets brodés, somnambules, fichus et voiles, cravattes noires et foulards, gants, et en général tous les articles nouveaux de modes et de goût, et à très-bas prix.

31. MM. les frères Döbeli, d'Holziken, seront en foire sous l'ancien Trésor, vis-à-vis MM. Petitpierre et C^e, avec un bel assortiment d'étoffes de leur propre fabrication, cotonnes rayées et cadrillées dans les dessins les plus nouveaux, limoges, toiles de coton, futaines pour lit et p. doublure, ainsi que de cotons filés en toutes couleurs solides et à l'épreuve. Malgré la hausse survenue sur ces articles, ils seront très-accommodans et disposés à faire jouir de quelque douceur dans les prix, les personnes qui leur donneront la préférence.

32. On trouvera pendant la foire de Juillet, dans la boutique de David Bechdolff, maître sellier, maison de M. Muller-Hennig, rue de l'Hôpital, un bel assortiment de plumes et duvet p. lits, à des prix très-modiques.

Nécrologe du mois de Juin 1825.

On a enseveli:

- Le 1. Eugène-François, fils de Daniel Reutter, habitant, âgé d'un an et 2 mois.
6. David, fils de feu David Messerli, de Rueggisberg, cant. de Berne, âgé de 70 a. et 7 m., mort à Neuchâtel sur une voiture le conduisant à l'hôpital Pourtalès.
16. Un enfant du sexe féminin, mort sans baptême, à Jean-Pierre Vauthier, habitant.
19. Catherine née Gneisbuhler, âgée de 64 a. et 7 m., femme de Henri Guernmann, habitant.
24. Jean-Jaques-François Vaucher, bourgeois, âgé de 77 ans et 3 mois.
26. Edouard-Frédéric, fils de feu Jean-Frédéric Nusbaum, habitant, âgé de 14 ans et 11 mois.

TAXE DU PAIN, dès le 29 Novembre 1824.
Le pain mi-blanc à 4 1/2 cr. la livre.
Le pain blanc à 5 1/2 cr. "
Le petit-pain de demi-batz doit peser 4 3/4 onces.
Celui d'un batz 9 5/8 "
Celui de six creutzers 17 "

TAXE DES VIANDES, dès le 5 Juillet 1825.
(des quatre quartiers seulement, sans autre charge.)
Le bœuf à 8 1/2 cr. | Le veau à 6 1/2 cr.
La vache à 7 1/2 cr. | Le mouton à 8 cr.

PRIX DES GRAINS, au marché du 30 Juin.
Froment l'émine bz. 22 1/2.
Moitié-blé — " — —
Mècle — " 13 à 15.
Avoine — " 9 1/2 à 10 1/2
Orge — " 11 1/2 à 12.
Bpautre le quintal L. — —